

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1031

présenté par
M. Pancher, M. Tuaiva et M. Reynier

ARTICLE 9

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« ainsi que tous les véhicules fonctionnant à partir d'énergies renouvelables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à intégrer dans les flottes publiques les véhicules fonctionnant à partir d'énergies renouvelables.